



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION PASSERELLE POUR YOUTOU
LE 22 SEPTEMBRE 2013**

L'Assemblée Générale de APPY s'est déroulée le 22 septembre 2013 à 11H à Thurins (35 rue du barrage chez Monique et Marius Dumortier).

Présents : Au total 18 adhérents étaient présents et 31 procurations ont été données soit 49 pour un total de 96 membres convoqués à jour de cotisation. Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut commencer.

1 RAPPORT MORAL

Il est présenté par le Vice-Président Vincent Delaunay

Madame et Monsieur Dumortier qui nous accueillent sont particulièrement remerciés ainsi que les adhérents et tous les donateurs plus institutionnels.

Ce rapport est voté à l'unanimité

2 RAPPORT D'ACTIVITES

Il est présenté par Elisabeth Confavreux la Présidente.

Elle a été en juillet 2013 à Youtou ce qui permet de faire un point précis de l'avancement des actions.

Ce rapport est joint, les débats et questions suscités par sa présentation sont précisés ci-dessous.

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES :

Les latrines : le projet latrines est arrêté pour l'instant, faute d'implication forte des villageois. Ceci est notamment lié à un projet concurrent d'une ONG qui a ralenti les décisions même si finalement il s'avère non adapté et ne sera pas suivi par les villageois.

Il faudrait néanmoins reprendre ce projet notamment dans les quartiers qui se repeuplent.

L'électrification au solaire avec Electriciens Sans Frontières : il y a eu quelques difficultés sur ce dossier indépendantes d'APPY, mais le projet est relancé et un représentant d'ESF part au Sénégal en novembre pour plusieurs projets dont celui de Youtou.

Au collège et à l'école serait rajouté le bâtiment central (foyer) au moins dans sa partie servant au centre de promotion féminine pour permettre d'avoir des machines à coudre électriques.

A Youtou un jeune formé est prêt à assurer la maintenance de l'installation solaire, ce qui est une condition indispensable pour ESF.

Les parrainés : plusieurs lettres de remerciements sont lues.

Il est précisé que souvent les jeunes ayant obtenu leur diplôme ont du mal à trouver du travail rapidement et dans l'attente travaillent gratuitement pour ne pas perdre la main (l'exemple d'une jeune sage femme est donné)

Le ponton : prévu à l'origine pour l'été dernier, il a finalement été totalement terminé cet été. Des photos sont montrées.

Le toit du foyer : Ce projet, à l'inverse du précédent, a été mis en oeuvre très rapidement. La demande a été faite en juillet 2012, la décision du CA a eu lieu en avril 2013 et le toit a été réalisé en Juin avant la saison des pluies permettant ainsi aux femmes de reprendre leurs activités du CPF.

LES PROJETS A VENIR :

Le CA a pris cette année deux décisions importantes :

- arrêt du financement des projets collectifs à but lucratif, ayant constaté plusieurs échecs sur les projets aidés notamment celui de l'élevage de porcs ou du jardin des jeunes. A chaque fois l'organisation collective pour le travail s'est délitée dans le temps et des différents apparaissaient au moment du partage des bénéfices.

Les projets collectifs non lucratifs, et utiles pour tout ou partie du village, restent par contre notre priorité et on constate qu'ils fonctionnent.

- création d'une charte d'engagements réciproques (jointe) entre APPY et les porteurs de petits projets économiques que le CA souhaite continuer à aider mais avec un cadre plus précis.

Projet de création d'une porcherie par Landiaba : il s'agit du premier projet de création d'une microentreprise personnelle ayant fait l'objet d'une charte d'engagements réciproques.

Création d'une route : ce projet a été engagé par les villageois eux mêmes car la piste actuelle est inutilisable depuis des années et la traversée en pirogue uniquement est un frein au développement. Il s'agit d'une digue de 6 km de long par 3,50 m de large et 1 mètre de haut sur laquelle il y aura une piste. Elle est déjà bien avancée et facilite l'accès à leurs champs par les villageois de ce secteur. Cependant pour terminer totalement la route il y a encore du travail et un bolong (bras de rivière) à passer. Ce sera par pirogue pour l'instant (trajet beaucoup plus court que l'actuel ¾ d'heure) puis à voir plus tard passerelle ou bac. Le travail est très long car il se passe dans l'eau, la terre gorgée d'eau est transportée bol par bol sur les têtes, même une brouette s'enfoncerait. Pour l'instant APPY est sollicitée uniquement pour un apport en nourriture car pendant qu'ils sont là les villageois ne peuvent pas être aux champs. A terme il faudra peut être apporter une aide quand le projet sur la traversée du bolong aura abouti et que la route permettra de passer une voiture, pour l'instant la charge sera limitée à des charrettes.

APPY est particulièrement attachée à ce projet engagé d'abord par les villageois qui ont réalisés cette opération de leur propre initiative en se réunissant pour ce travail difficile les matins du dimanche Diola. Cette piste facilitera le désenclavement de Youtou et permettra de rejoindre plus rapidement la route de Ziguinchor.

Logement pour les jeunes : ce projet comme le précédent a aussi été initié d'abord par des villageois qui ont déjà bien avancé avant de solliciter APPY.

Les jeunes de Youtou ayant fini leurs études et conscients de la difficulté de leur vie d'études à Dakar ont décidé de construire un bâtiment de logements universitaires à Ziguinchor pour leurs jeunes frères et soeurs.

QUESTIONS DIVERSES:

-Plusieurs questions sont posées sur le régime politique au Sénégal depuis l'élection à la Présidence de Monsieur Macky Sall. Il est rappelé que ces élections ont été démocratiques avec un taux de participation important des sénégalais et que plusieurs mesures de moralisation de la vie publique ont été prises depuis son arrivée qui sont de bon augure (suppression du Sénat, amélioration de la distribution électrique, modification à la tête de la Police Nationale ...) même si beaucoup reste à faire.

-Question aussi sur les religions. Il est rappelé que plus de 90% des sénégalais sont musulmans. Les Chrétiens sont présents notamment en Casamance. A Youtou la Communauté chrétienne est récente (1985) et le village compte encore une grande majorité d'animistes.

Question sur les relations avec les villages voisins. EFFOK est le village le plus proche (4 km) mais des antagonismes anciens (comme on peut en trouver chez nous entre villages) font que les relations sont limitées même si ça s'améliore.

Question sur les revenus des habitants : les habitants vivent principalement de la culture du riz, de l'arachide, de la vente des agrumes et des mangues d'où l'importance de désenclaver le village par la route. Durant la saison sèche certains villageois vont travailler en bord de mer pour le tourisme ou à Ziguinchor, la période des cultures étant finie (saison humide).

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

3 RAPPORT FINANCIER

Danièle Gironde Trésorière présente ce rapport joint en annexe

Présentation des budgets 2012-2013

Le solde au 22 septembre 2013 est de 4254 € dont une partie ira pour les aides à la rentrée scolaire car celle-ci ne commence que mi-octobre. Elle se termine début Juin ce qui est court mais il n'y a pas de petites vacances scolaires seulement les jours fériés.

Budget prévisionnel 2014 : il est joint en annexe et montre qu'il a fallu faire des choix car les projets à venir sont trop lourds pour le budget d'APPY (électrification solaire, route, logements universitaires, outre les autres actions à poursuivre).

4 ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration élu en 2010 arrive en fin de mandat , il convient de le renouveler.
2 membres se retirent faute de temps tout en restant adhérents : Sophie Gimenez et Dora Vallon
1 membre se présente et a été coopté lors du dernier Conseil d'Administration de Septembre comme le prévoient les statuts : Léa Belotti
Les membres du CA sont élus à l'unanimité. (tableau en annexe)

5 QUESTIONS DIVERSES

En Décembre 2014 aura lieu le repas africain biennal.
En 2015 APPY aura 10 ans, elle a été créée en Décembre 2005 , il est proposé de réfléchir en 2014 pour réaliser une action exceptionnelle à l'occasion de cet anniversaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance de l'Assemblée Générale de APPY est levée à 12h45.

Compte rendu établi par la Secrétaire de APPY
Sylvie Mortamet

RAPPORT MORAL

ASSEMBLEE GENERALE APPY 22 SEPTEMBRE 2013

Merci à tous de votre présence et de votre soutien régulier, un merci particulier à Monique et Marius Dumortier qui nous ont accueillis une nouvelle fois dans cet oasis de verdure et de fleurs.

APPY est aujourd'hui soutenue par plus de 100 sympathisants plus ou moins occasionnels, parmi lesquels 96 sont à jour de leurs cotisations.

APPY est aussi soutenue par des partenaires tels les deux écoles primaires de THURINS et Saint POTHIN-OZANAM, la Mairie de Thurins et le Comité d'Entreprise de SANOFI PASTEUR qui sont des partenaires réguliers et précieux.

C'est tous ensemble que nous portons les projets des habitants de Youtou.

Depuis plus de 20 ans , notre Présidente Elisabeth Confavreux, va régulièrement au village mais aussi à Ziguinchor et Dakar, inlassablement pour écouter les villageois, organiser sur place les projets engagés, relancer la mise en oeuvre des actions, accompagner les porteurs de projets, partager des temps de vie, soutenir des familles en difficulté, encourager les étudiants dans leurs études supérieures...c'est pour cela que l'Association a été créée, pour soutenir cet engagement.

Pendant ces deux années nous avons participé à diverses manifestations : la fête des Peuples en Lozère, Planète Couleur à Saint Etienne, le Forum des associations à Thurins, ainsi qu'à l'inauguration de la Médiathèque de Thurins qui accueillait d'ailleurs une exposition de photos de Youtou. Mais aussi des liens avec d'autres associations telles « les 4L de Casamance » qui nous a apporté du matériel et « Electriciens Sans Frontières ». Enfin il y a notre traditionnel repas africain biennal de Décembre.

Une décision importante a été prise par le CA : il a décidé de ne plus financer les projets collectifs à but lucratif c'est à dire économiques. Nous restons bien sûr sur les autres projets collectifs utiles au village et les projets individuels à but lucratif sous réserve de la signature de la charte d'engagements réciproques. Constat sévère de l'arrêt de l'élevage de porcs, la production d'oeufs, les jardins des jeunes... qui ne fonctionnent pas. Le groupe de jeunes au départ de l'action ne s'inscrit pas dans la durée, mauvaise gestion financière, difficulté de se projeter dans l'avenir même à court terme. D'autres projets du même type financés par d'autres ONG ont connus le même sort.

Alors comme nous l'avons décidé en Conseil d'administration nous avons mis en place une charte d'engagements réciproques pour la réalisation de micro-projets individuels, un engagement contractualisé entre les habitants porteurs de projets de développement économique et l'Association. Un

cadre est fixé dans un objectif de développement tel que prévu dans nos statuts, un engagement de suivi sur 3 ans par APPY, des règles de cofinancement sont établies.

Nous en reparlerons dans le rapport d'activités, deux projets importants avancent : le ponton et le projet d'électrification solaire.

Bien entendu le parrainage des familles de jeunes adultes en études supérieures se poursuit.

Au nom des Administrateurs et de tous les membres de l'Association, je renouvelle toute ma reconnaissance à Elisabeth pour son investissement sans faille et la remercie de nous avoir embarqués dans cette aventure.

RAPPORT D'ACTIVITES ASSEMBLEE GENERALE APPY SEPTEMBRE 2013

Bilan depuis l'Assemblée Générale de Septembre 2011

Ecoles

Cette année encore, les écoles des chemins de St Jacques et de St Pothin Ozanam ont choisi APPY pour leur action de carême. Les sommes récoltées ont permis de payer un cahier et un stylo pour la rentrée de chaque enfant de primaire, participer aux dépenses engendrées par l'organisation des examens de fin d'année et aussi financer cette année une partie des tenues que le gouvernement demande de remettre à l'ordre du jour (achat du tissu, réalisation par les femmes du CPF)

Les parents d'élèves aimeraient qu'on puisse également les aider pour l'achat de vaisselle pour la cantine scolaire.

Latrines

Ce projet est pour l'instant au point mort car il n'y a pas eu d'entente entre les villageois pour continuer avec nos latrines simples.

Nous ne désespérons pas de pouvoir reprendre ce projet dans les années à venir, de nombreuses personnes me sollicitent lors de mes voyages.

Centre de promotion féminine (CPF)

Nous avons vendu les objets rapportés lors des derniers voyages. Mais avec le problème du toit du bâtiment qui s'effondrait les femmes n'ont pas pu travailler cette dernière année.

Electrification solaire de différents bâtiments:

ESF restait muet depuis le dépôt du dossier. Grâce à un ami Lozérien de notre vice-président qui fait aussi partie de ESF, le projet est relancé. Cet ami doit d'ailleurs se rendre en Casamance en novembre, il pourra lui-même voir la situation du village.

Lors de mon dernier séjour j'ai reparlé de ce projet avec certains relais au village. Assane a suivi une formation de 2 ans dans le domaine, il se propose d'être le référent comme demandé par ESF pour le suivi et les petites réparations.

Parrainés :

Nous avons aidé 38 familles pour l'année scolaire 2012/2013 afin que 76 enfants et jeunes puissent suivre leurs études.

Ces enfants et jeunes sont scolarisés au village ou à Oussouye, Ziguinchor ou Dakar. Nous avons eu 4 nouveaux bacheliers, une sage-femme, une infirmière et plusieurs ont obtenu des postes dans l'enseignement.

Ces résultats nous encouragent dans la mission que APPY s'est donnée toutes ces années. Certains nous expriment leur reconnaissance comme Jonas qui vient de nous envoyer une lettre que vous pourrez lire.

Marie-Claire a passé la main à Paul pour le relais avec les familles sur Youtou et Ziguinchor.

Nous la remercions pour son aide et tout le temps qu'elle a donné pendant toutes ces années.

Petits projets :

Edouard ne se décourage pas avec son jardin, il a produit des haricots verts l'an dernier et ses agrumes commencent à donner des fruits. Nous l'avons soutenu encore cette année pour rembourser les frais qu'il a eu pour le creusement de son puits.

Mariama nous avait sollicité l'an dernier pour son petit commerce de sandwiches. Elle prépare des sandwiches qu'elle propose aux personnes qui vont voyager dans la pirogue, nous lui avons remis une somme modique pour lui permettre de diversifier un peu plus le choix. Pas de retour à ce jour.

Les matrones avaient demandé une somme pour acheter du poisson sec à revendre au village dans les périodes où la pêche est infructueuse. L'argent récolté devait leur permettre de faire entretenir leurs propres champs pendant qu'elles sont à la maternité pour recevoir les malades ou les femmes candidates à un accouchement. Ces patients payent très peu et parfois seulement en nature compte tenu de leurs moyens.

Elles nous remercient grandement car elles ont pu payer les personnes qui les ont aidé aux cultures et aussi payer les fournitures scolaires de leurs enfants.

Le ponton :

Ce ponton était notre grand projet annoncé lors de notre dernière AG. Il a pris beaucoup de temps mais nous pouvons aujourd'hui être fiers de la réussite de cet ouvrage. De nombreux villageois m'ont adressé leurs remerciements au cours de mon dernier séjour. Et j'ai moi-même pu profiter de ce ponton lors de l'embarquement et débarquement, notamment lorsqu'il y a des marchandises, du matériel ou des animaux. Je peux vous assurer que cela n'a rien à voir avec les années passées.

Toit du foyer :

Pour rappel le foyer est un lieu de vie très important pour les villageois. Il abrite la salle de danse qui réunit les jeunes mais aussi permet d'organiser des réunions avec tous les villageois. Le CPF où les femmes font de la couture et de la teinture de tissus.

Ce bâtiment était en péril car le toit était en train de s'effondrer, constat que nous avons fait à notre voyage de l'été 2012. Nous avons réagi le plus vite possible afin que ce toit soit réparé avant qu'une autre saison des pluies n'endommage cette fois les murs.

Le projet a démarré assez vite, devis obtenu auprès d'un menuisier de Ziguinchor, achat des tôles à Ziguinchor. Les villageois ont participé à l'acheminement des tôles jusqu'à Youtou.

Quand je suis arrivée en juin de cette année, le toit était posé et le bâtiment à l'abri.

Je n'ai eu que des remerciements pour ce travail. Le président de la jeunesse est venu personnellement me remercier et me dire combien ils étaient contents de cette rénovation car ce bâtiment est très important pour la réunification du village. Ils avaient peur que les quartiers veuillent revenir à des foyers de quartier, ce qui diviserait de nouveau le village.

Projets à étudier :

-> Landiaba nous avait sollicité pour un projet d'élevage de porcs en brousse. Nous lui accorderons une aide sous condition qu'il signe une charte. En juin dernier il m'a montré le lieu où il compte faire cet élevage et il a signé la charte. Nous lui enverrons l'argent en début 2014.

-> Construction d'une digue pour le désenclavement du village.

Voyant que le Gouvernement ne fait rien pour réhabiliter la piste qui permet de sortir de Youtou, les villageois ont décidé de construire une digue pour rejoindre le village de Kaguitte qui est de l'autre côté du bolong mais permettrait de rejoindre la route pour Ziguinchor plus rapidement.

C'est un travail énorme demandant la participation de tous et c'est là qu'on constate que "l'union fait la force".

En juin, la digue était pratiquement terminée et j'ai eu la chance de pouvoir assister à l'une des matinées de travail. C'est vraiment un travail de longue haleine, harassant, avec les moyens du bord qui mérite d'être encouragés.

Le soutien de APPY sera sous forme d'une aide en denrées alimentaires car quand les villageois sont là ils ne sont pas dans leurs champs. Il faudra aussi faire du repiquage de végétaux afin de consolider l'ouvrage.

-> Résidence universitaire : les jeunes constatant les difficultés des étudiants allant sur Dakar pour leurs études ont pensé à la construction d'une résidence pouvant les loger et ainsi leur permettre de rester à Ziguinchor pour suivre leurs études.

Ils ont déjà acquis un terrain près de l'Université en organisant eux-mêmes des actions de récolte d'argent et aussi obtenu la promesse de maçons originaires de Youtou de faire le travail de construction gratuitement. Ils sollicitent de nombreux sponsors pour les aider à l'achat des matériaux.

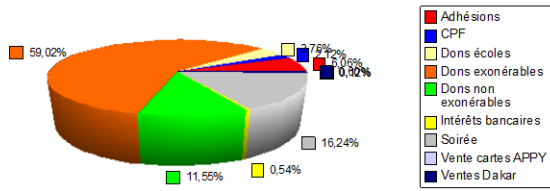
Leur initiative, motivation et implication méritent de prêter attention à leur demande.

Ce projet nous montre que nous commençons à récolter les fruits de notre travail aux côtés de cette population depuis des années. En effet les jeunes ayant maintenant acquis un niveau scolaire suffisant sont à même de proposer et prendre en main les projets pour leur village. Et ça c'est un résultat tellement satisfaisant.

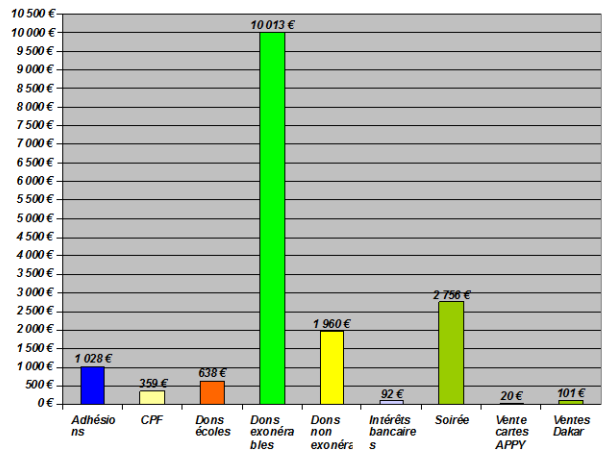
RAPPORT FINANCIER

BUDGET 2012

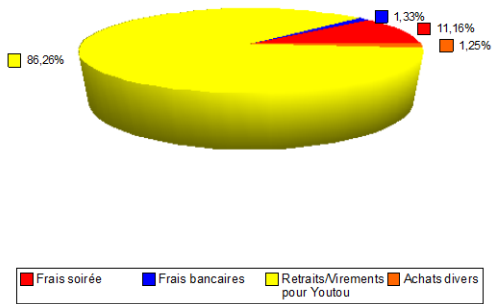
Recettes APPY 2012



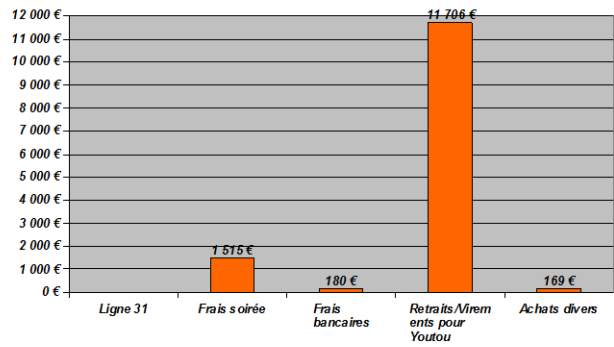
Recettes APPY 2012



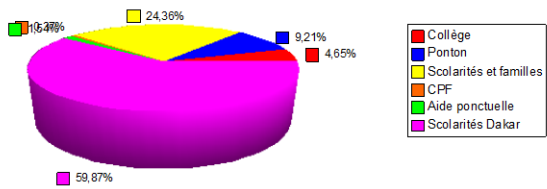
Dépenses APPY 2012



Dépenses APPY 2012



Dépenses APPY 2012



BILAN FINANCIER AU 22 SEPTEMBRE 2013 APPY

RECETTES

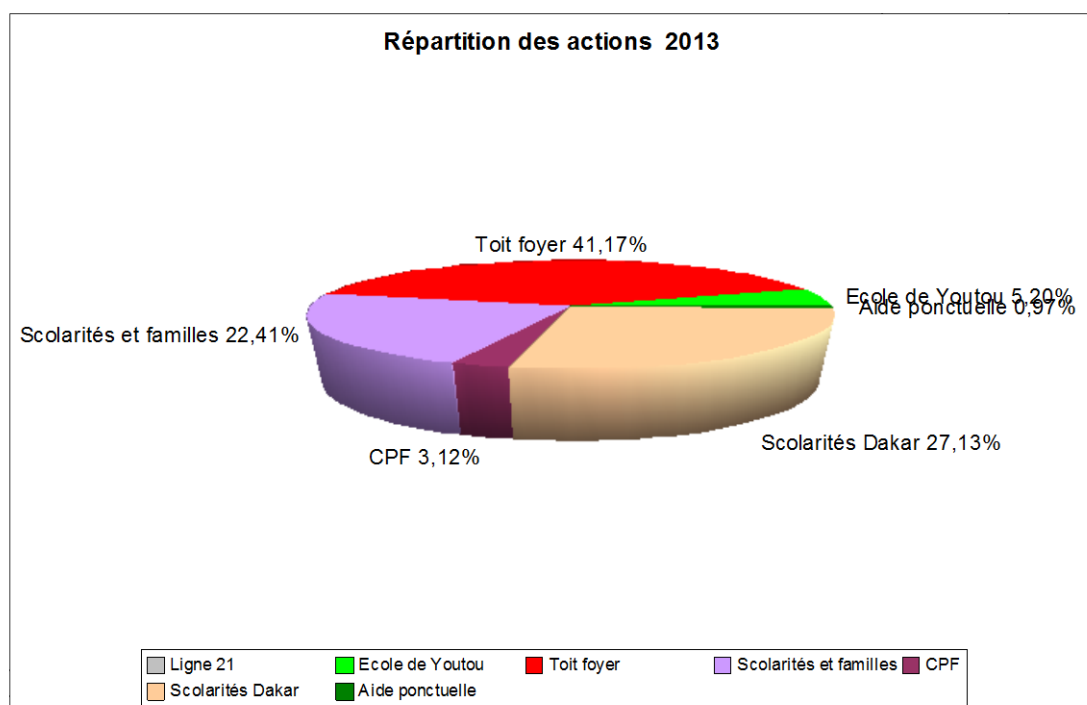
DEPENSES

SOLDE 2012	12 450,80 €	FRAIS DE BUREAU	56,00 €
ADHESIONS	500,00 €	FRAIS SOIREE	0
CPF	40,00 €	FRAIS BANCAIRES	92,19 €
DONS ECOLES	1 344,60 €	ACHATS DIVERS	32,70 €
DONS EXONERABLES	2 370,00 €	VIREMENTS A YOUTOU	12 400,00 €
DONS NON EXONERABLES	0		
INTERETS BANCAIRES	0		
SOIREE	0		
TOTAL	16 705,40 €		12 580,89 €

DATE	somme totale retirée en euros	somme totale en cfa	Ecole	CPF	Toit foyer	Scolarités et familles Zig+Youtou	Scolarités et familles Dakar	Aide ponctuelle
10/01/13	1 052	690 006,80 €				1 052		
01/03/13	3 500	2 295 650,00 €					3 500	
06/05/13	4 700	3 082 730,00 €			4 700			
12/06/13	3 000	1 967 700,00 €	550		458	1 862		130
12/06/13	1 200	787 080,00 €	150	420	380	100	150	
	0	0,00 €						
	0	0,00 €						
	0	0,00 €						
	0	0,00 €						
	0	0,00 €						
	0	0,00 €						
Total 2012	13 452	8 823 166,80 €	700	420	5 538	3 014	3 650	130
Euros	8 823 167		459 130	275 478	3 632 374	1 976 883	2 394 035	85 267

Répartition des actions 2013

Ecole de Youtou	700 €	5,20%
Toit foyer	5 538 €	41,17%
Scolarités et familles	3 014 €	22,41%
CPF	420 €	3,12%
Scolarités Dakar	3 650 €	27,13%
Aide ponctuelle	130 €	0,97%
Total	13 452 €	100%



BUDGET PREVISIONNEL 2014

Association Passerelle Pour Youtou (APPY)

DEPENSES

Achats

Fournitures administratives 100,00 €

Services extérieurs

Frais bancaires 200,00 €

Sous-total 300,00 €

Projets APPY Youtou

Aide aux familles scolarités 8 000,00 €

Fournitures scolaires 300,00 €

Projets digue 1 000,00 €

Projets élevage 700,00 €

Résidence étudiants Ziguinchor 2 000,00 €

Aides ponctuelles maladies 160,00 €

Soiree repas africain 1 500,00 €

Sous-total 13 660,00 €

Total Dépenses 13 960,00 €

DEFICIT

RECETTES

Produits de gestion

Cotisations 1 500,00 €

Dons

Exonérables 8 000,00 €

Non exonérables 1 760,00 €

Soirée repas rencontres 2 700,00 €

Sous-total 13 960,00 €

Ventes et prestations

Sous-total 0,00 €

Total Recettes 13 960,00 €

EXCEDENT

0,00 €

NOM- Prenom	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Adresse	Profession	Statut dans l'association au jour de l'AG
CONFAVREUX Elisabeth	14/10/1960	Lyon (69) France	Française	L'envers de Py Froid 69510 Yzeron France	Technicienne de laboratoire	Présidente Membre du bureau
DELAUNAY Vincent	5/10/1958	Dijon (21) France	Française	10 chemin castelsec 48000 Mende France	Directeur d'association	Vice-Président Membre du bureau
FRISO Hélène	29/08/1946	Lentilly (69) France	Française	122 chemin du stade 69280 Marcy l'Etoile France	Retraitée	Trésorière adjointe Membre du bureau
MORTAMET Sylvie	06/11/1960	Lyon (69) France	Française	50 rue Saint Maurice 69008 Lyon France	Ingénieur des collec tivités territoriales	Secrétaire Membre du bureau
BLANC Emmanuelle	29/12/1988	Ste Foy les Lyon 69110	Française	Les Grandes Terres 69510 Thurins France	Sage-femme	Secrétaire adjointe Membre du Bureau
BROSSE Marie- Pierre	10/11/57	Bellegarde en Forez (42) France	Française	Les Oranges 69510 Rontalon France	Agricultrice	Membre du conseil d'administration
FRISO Fernand	30/12/1941	Lyon (69) France	Française	122 chemin du stade 69280 Marcy l'Etoile France	Retraité	Membre du conseil d'administration
DELAUNAY Marie-Noelle	15/01/1960	La Souterraine (23) France	Française	10 chemin Castelsec 48000 Mende France	Infirmière	Membre du conseil d'administration
VALLET Bernadette	10/02/1956	Rive de Gier (42)France	Française	6 rue de l'ancien moulin 42800 Dargoire France	Auxiliaire puéricultrice	Membre du conseil d'administration
CORON Paul	9/04/1940	StChamond (42)France	Française	Bérieux 42800 St Joseph France	Retraité	Membre du conseil d'administration
CONFORT Marie- Thérèse	26/03/1950	St Martin en Haut (69)France	Française	4 place grand-Font 69510 Thurins France	Retraitée	Membre du conseil d'administration
GIRONDE Danièle	22/01/1957	Alger Algérie	Française	L'envers de Py Froid 69510 Yzeron France	Chef de projet informatique	Trésorière Membre du Bureau
BELOTTI Léa	18/03/1992	Lyon (69) France	Française	6 rue Saint Lazare 69007 Lyon France	Etudiante en orthophonie	Membre



CHARTRE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES D'APPY ET DES PORTEURS DE PROJETS DE YOUTOU

Cette charte d'engagements réciproques concerne les habitants de Youtou qui sollicitent une aide financière de l'Association Passerelle Pour Youtou (APPY) pour la réalisation d'un micro-projet. Elle vise à définir les conditions de cette aide et de son renouvellement, les engagements du demandeur et de APPY et le respect des valeurs de APPY.

– **VALEURS PARTAGEES**

Le demandeur déclare respecter les objectifs de développement du village de Youtou tels que définis dans les statuts de l'Association et par le Conseil d'Administration.

Il déclare respecter le droit des personnes (hygiène, sécurité et salaire) dans le cadre des recrutements même très courts qu'il aurait à faire.

Le respect de l'environnement est également une valeur importante pour APPY, ainsi le demandeur s'engage à éviter toute pollution dans le cadre de ses activités.

– **ENGAGEMENT DE APPY**

APPY s'engage à verser une aide financière au micro projet, conformément au dossier de demande déposé et aux décisions prises par le Conseil d'Administration.

Elle s'engage aussi à suivre et soutenir le projet pendant au moins 3 ans pour assurer sa pérennité; à ce titre elle étudiera annuellement toute demande de renouvellement de l'aide, si le demandeur a respecté ses propres engagements.

Cette aide pourra être financière, technique, sous forme d'aide au montage de dossier auprès d'autres financeurs...

APPY ne sera jamais le seul financeur, d'autres financeurs devront intervenir et au minimum le demandeur lui-même.

APPY pourra arrêter son aide en cas d'utilisation non conforme aux engagements pris? voire même en demander le remboursement.

– **LE DEMANDEUR**

Son micro projet se réalisera à Youtou ou au profit des habitants de Youtou et en lien avec certains d'entre eux.

Il sera seul ou associé, mais dans le cadre minimum d'une convention écrite précisant les engagements de chacun des associés.

Un groupe peut être demandeur, à la condition que les liens entre les membres du groupe et les actions de chacun dans le projet soit clairement précisés, dans le cadre minimum d'une convention écrite.

Il déposera un dossier de demande auprès du Conseil d'Administration de APPY qui décidera de l'aide à donner.

– **ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR**

Le demandeur s'engage à :

-respecter le projet tel que défini lors du dossier de demande

-utiliser l'aide financière exclusivement comme cela a été défini dans le dossier de demande et accepté par le Conseil d'Administration.

-informer APPY de toutes les modifications qui seraient apportées au projet, notamment dans le cadre de la demande de renouvellement de l'aide de APPY

-donner annuellement un bilan de son activité : bilan financier, salaires ou indemnités versées, difficultés et réussites de l'année et tout renseignement pouvant intéresser APPY.

-respecter les droits des personnes recrutées (hygiène, sécurité, salaires...)

-respecter l'environnement et notamment gérer proprement tous ses déchets et réduire les nuisances au voisinage (bruit, odeur, poussière...)

Autres engagements spécifiques au projet, à préciser :

.....

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Le demandeur

Nom et signature précédé de

la mention « lu et approuvé »

Le représentant de APPY

Nom et signature